

Centre National de la Fonction Publique Territoriale - Délégation ALSACE-MOSELLE

PRÉPARATIONS AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

de la fonction publique territoriale

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION - 2013/2014

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

INTITULÉ DE LA PRÉPARATION :

☐ interne - ☐ externe - ☐ 3^e concours / Spécialité : Option :

(si la demande est faite dans le cadre du DIF - Compléter la convention à télécharger sur le site www.cnfpt.fr)

IDENTIFICATION DU STAGIAIRE

Mme ☐ M. ☐

Nom marital : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance : Code postal et Lieu :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Tél. personnel :

Tél. prof : **courriel pers. ou prof.** :

Niveau d'études : Diplômes (joindre photocopies) :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Personnel territorial ☐ titulaire ☐ stagiaire ☐ contractuel de droit public catégorie ☐ A ☐ B ☐ C

Personnel de droit privé ☐ CAV ☐ CAE ☐ autre - précisez.....

COLLECTIVITÉ OU ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse : Code SIRET

Code postal : Ville : Tél. : Fax :

Courriel professionnel (impérativement) :

Résidence administrative : Service :

Fonction actuelle : Date d'entrée dans cette fonction :

Grade (joindre copie du dernier arrêté de nomination) :

Date d'entrée dans ce grade : Date d'entrée dans la F.P.T. :

ITINÉRAIRE DE FORMATION

Avez-vous déjà suivi des préparations aux concours et examens au CNFPT ?.....

Si oui, précisez l'intitulé, l'année :

.....

.....

Avez-vous suivi des actions de formation (stages - autres) ?

Si oui lesquels ?

.....

L'AGENT	LE MAIRE ou PRÉSIDENT	LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
Fait à le	Fait à le	Fait à le
Signature	Signature et cachet	
		Danielle HEBER-SUFFRIN

FORMATION PAYANTE : L'inscription à une action de formation d'un agent sous contrat de droit privé (CAV/CAE) est soumise à participation financière de la collectivité employeur.

En application de la loi 78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que chaque personne dispose d'un droit d'accès et de rectification pour les informations nominatives la concernant. Le fichier constitué par le C.N.F.P.T. a fait l'objet d'une déclaration simplifiée auprès de la C.N.I.L.

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE - BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Clôture des pré-inscriptions → attention : des périodes différentes

Cat. C	■ CONCOURS de Gardien de police municipale - 2014 → <i>pas de recensement en 2012</i> _____ concours externe
--------	---

Cat. B	■ CONCOURS de Chef de service de P.M. - 2014 → <i>pas de recensement en 2012</i> _____ concours externe _____ concours interne _____ 3^e concours
--------	--

Cat. B	■ EXAMEN de Chef de service de P.M. - promotion interne - 2014 → <i>pas de recensement en 2012</i> _____ examen professionnel ■ EXAMEN de Chef de service de PM principal 2^e classe - avancement de grade - 18 juin 2013 clôture pré-inscription → 18 janvier 2013 _____ examen professionnel ☐ ■ EXAMEN de Chef de service de PM principal 1^e classe - avancement de grade - 18 juin 2013 clôture pré-inscription → 18 janvier 2013 _____ examen professionnel ☐
--------	--

Cat. A	■ CONCOURS de Directeur de police municipale - non programmé → <i>pas de recensement en 2012</i> _____ concours interne _____ concours externe
--------	--

Cat. A	■ EXAMEN de Directeur de police municipale PI - 2014 → <i>pas de recensement en 2012</i> _____ examen professionnel
--------	--

Rappel :

Les préparations sont mises en place sous réserve de l'organisation effective, par les CDG ou le CNFPT, des concours ou des examens concernés. **Les dates des concours et examens annoncées peuvent être modifiées ou annulées. Seule la parution au journal officiel des arrêtés d'ouverture confirme leur organisation.**

Motivation / Projet professionnel
- merci de compléter attentivement cette partie -

Décrivez en quelques lignes, les raisons de votre choix, vos objectifs, vos motivations...

Attentes et motivations de la Collectivité

(besoins exprimés par la collectivité / démarche individuelle validée par la collectivité / DIF / ou autre, précisez ...)

PROCÉDURE DE PRÉ-INSCRIPTION

L'AGENT

vérifie les conditions d'accès, remplit le bulletin de pré-inscription et le **transmet** au service formation/ressources humaines de sa collectivité ;

il devra obligatoirement compléter la partie "Motivation / Projet professionnel".

Attention - L'inscription en préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel.

LA COLLECTIVITÉ

vérifie, complète, vise le bulletin de pré-inscription et le **transmet** impérativement par courrier au CNFPT ;
préalablement, elle aura contrôlé la recevabilité de la demande vis-à-vis des **conditions d'accès** au concours ou à l'examen professionnel, les **motivations** et le **niveau de l'agent par rapport à son projet de formation**.

LE CNFPT

étudie et enregistre la demande de pré-inscription ; **organise et convoque** les agents aux tests d'accès ;
il **communiquera la décision définitive d'orientation** au stagiaire et à la collectivité employeur. L'inscription ne sera effective que si l'agent possède les pré-requis nécessaires pour suivre la préparation souhaitée.

Il importe de suivre strictement cette procédure afin de ne pas retarder la prise en compte des demandes.

Après accord et signature de l'employeur, renvoyez l'imprimé de pré-inscription, au plus tard aux dates fixées pour chaque préparation :

➤ **au CNFPT Délégation régionale Alsace-Moselle**

5, rue des Récollets - BP 54093 - 57040 METZ Cedex

Tél. 03 87 39 97 40 - Fax 03 87 39 97 69

Adresse des Antennes départementales :

CNFPT Antenne du Bas-Rhin - 10, avenue Schuman - 67380 LINGOLSHEIM

Tél. 03 88 10 31 00 - Fax 03 88 10 31 19

CNFPT Antenne du Haut-Rhin - 1, route de Rouffach - 68025 COLMAR

Tél. 03 89 21 72 40 - Fax 03 89 21 72 49

Pour toutes informations relatives :

- aux dispositifs de formation proposés reportez-vous au document de présentation que vous trouverez sur le site internet www.cnfpt.fr
- aux conditions d'accès, aux dates et aux épreuves des concours et examens professionnels - consultez le site www.cnfpt.fr - et les sites des CDG www.cdg57.fr - www.cdg67.fr - www.cdg68.fr